

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 47

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 6 Novembre 1875.

Après ce qu'ont publié les divers organes de la presse sur la personnalité de M. le président Blumer, qu'une courte maladie vient d'enlever à son pays, il ne nous reste qu'à nous associer à ce deuil national et sincère. Nous sommes néanmoins persuadés qu'il y aurait, à côté des grands mérites du magistrat, une foule de faits intéressants à noter dans cette carrière si remarquable et si bien remplie de notre regretté compatriote.

Nous constatons entr'autres, avec plaisir, que M. Blumer s'était vivement attaché à la Suisse française et à Lausanne en particulier. Nos mœurs civiles et politiques lui plurent, et, vivant au milieu de nous, il a compris, sinon partagé les motifs et les idées sur lesquels s'est basée notre opposition aux tendances centralisatrices. Chaque jour, de nouvelles marques d'estime et de sympathie contribuaient à lui rendre de plus en plus la vie agréable et facile dans notre modeste capitale. « Mon séjour à Lausanne, disait-il avec attendrissement deux ou trois jours avant sa fin, a été pour moi une seconde jeunesse ; j'aimerais beaucoup me rétablir, je suis si bien ici ! »

Les habitudes de M. Blumer étaient des plus modestes ; affable envers tous, il s'entretenait également avec les hommes les plus simples comme avec les plus instruits, sachant toujours se mettre au niveau de chacun. Et à ce propos, cet homme vraiment distingué, ce juriste éminent, nous a souvent fait penser à certains jeunes membres du barreau, qui, à peine sortis de leur coquille, regardent le commun peuple par dessus l'épaule et décrochent les reverbères tant ils redressent leur élégante stature sous le ciel qui les a vu naître.

Dès son arrivée à Lausanne, on s'empessa d'ouvrir à M. Blumer, ainsi qu'à ses collègues, les portes de *Beau-Séjour* et notamment du *Cercle littéraire*. L'indépendance de son caractère ne parut guère l'attirer dans ce milieu ; il détestait les cérémonies et les conversations trop étudiées ; il aimait ces francs et libres entretiens où éclatent parfois les bons rires ; aussi, avant sa maladie, allait-il régulièrement chaque soir au *Grand-Pont* prendre quelques rafraîchissements en compagnie d'amis et de connaissances. A peine était-il assis que des habitués de l'établissement cherchaient timidement à se rapprocher de

la petite table ronde où il avait l'habitude de se placer. Bientôt un regard bienveillant, un salut amical les mettait à l'aise ; le cercle devenait de plus en plus compact, et tous d'écouter avec un vrai plaisir la conversation de cet homme si fécond en ressources intellectuelles, si large de vues et si attrayant dans toute sa personne.

D'une affabilité excessive pour ses employés, il évitait avec eux tout ce qui pouvait avoir une apparence autoritaire ; s'il avait à leur adresser une observation, il le faisait avec un ton bienveillant, une douceur rare. Sa bonté se révélait journellement et à chaque instant dans une foule de circonstances, qu'ont appréciées bien mieux que nous ceux qui ont eu le plaisir d'être attachés à son service et chez lesquels sa perte laisse d'inexprimables regrets. Sortant un jour de son bureau avec de lourds dossiers sous le bras, son huissier s'empessa de l'arrêter au passage pour prendre le paquet. « Non, merci, lui dit le Président, en jetant un coup-d'œil vers la fenêtre, il pleut à verse, les chemins sont mauvais ; je le porterai moi-même. »

Un autre exemple de l'excellence de son cœur : Descendant de l'étage, à la tombée de la nuit, il heurta le petit garçon du concierge qui se trouvait au pied de l'escalier et qui roula sur la natte. De là des pleurs amers pour ce léger bobo. M. Blumer prit le moutard dans ses bras, cherchant à le consoler jusqu'à l'arrivée du père, puis alla reprendre son travail. Mais à deux reprises il sonna le concierge pour s'informer de l'état de son enfant, tant sa sensibilité avait été touchée par ce petit incident.

Nous pourrions multiplier les traits qui caractérisent éloquemment la grandeur d'âme de cet homme qui réunissait aux mérites d'un esprit supérieur et d'un vaste savoir, les plus précieuses qualités du cœur. — Lausanne eût été heureuse et fière de conserver longtemps encore un tel homme au milieu de nous.

L. M.



Le Grand Conseil vient d'adopter définitivement le projet sur l'augmentation des traitements des instituteurs primaires. Ce vote a été rendu après une courte discussion et à une majorité voisine de l'unanimité.

Singulière coïncidence ! Au moment où le Grand

Conseil prenait une mesure si équitable, le pays des grands révisionnistes (Argovie), autrement dit la *Culturstaat*, rejetait une mesure analogue qui lui était présentée pour la seconde fois. On voit de quel côté se trouve le vrai progrès.

L'opposition, d'ailleurs, ne s'est pas attaquée au projet lui-même; comme en premier débat, elle s'est bornée à une demande d'ajournement. L'idée de soumettre les instituteurs à une confirmation n'a pas reparu; M. Mercier n'a rien dit; M. de Gingins, après avoir soutenu l'ajournement avec quelque vivacité, s'est abstenu dans le reste de la discussion. Nous croyons voir dans ces faits la preuve que l'augmentation du traitement des instituteurs a fini par être reconnue équitable et nécessaire, par ceux mêmes qui y étaient d'abord le plus hostiles. Les conséquences d'un rejet étaient, d'ailleurs, faciles à prévoir: Non-seulement la pénurie des instituteurs serait allée croissant, mais encore on aurait vu grandir le nombre, heureusement très minime, de ceux qui désirent l'intervention fédérale en matière d'instruction primaire. L'honorable colonel-divisionnaire a sans doute reconnu ce péril et compris qu'il fallait changer de tactique.

Après avoir suivi avec la plus vive sympathie cette question de l'amélioration de la position des instituteurs, il nous reste à espérer que la mesure qui vient d'être prise aura l'effet attendu, celui d'attirer les jeunes gens dans la carrière pédagogique. C'est une propagande que nous nous permettrons de recommander à Messieurs les instituteurs.

Un des honorables maîtres de l'Ecole normale nous disait en sortant de la séance du Grand Conseil: « Maintenant, nous aurons des élèves! » Nous faisons des vœux pour qu'il en soit ainsi.



Souvenirs d'autrefois.

La révolution de décembre brisa l'ancienne vie lausannoise. La confiance n'y était plus. Les étudiants et les vieux papas du cercle de la Palud avaient formé une garde urbaine, armée de *Ziegenhainer* (bâtons) et de bonnes paroles, pour semer la conciliation et la modération dans les groupes, tandis que les feux brillaient sur nos monts. La Municipalité invita, par l'organe du crieur public, les bons citoyens à former une nouvelle garde urbaine, pendant les fêtes du nouvel-an. Les étudiants s'inscrivirent en masse, toutefois cette garde ne fut point mobilisée.

Tout était brisé. Les intelligences étaient égales, les citoyens étaient égaux, le terme de *Monsieur* devenait mauvais genre. D'autre part, la révolution avait réveillé une masse d'ambitions, dont quelques-unes étaient assez burlesques, témoin la pétition des cochers demandant que les bateaux à vapeur fussent proscrits par la nouvelle constitution; et le délégué des paysans habitant au-dessus de Lausanne, venant réclamer de la municipalité l'abolition des Anglais et des procureurs.

* *

Mais un joujou, surtout, flattait nos gens, nous allions nommer une constituante avec le nouveau rouage du suffrage universel. L'ouvrier allait se trouver côte à côte avec le rentier, le propriétaire, le *Monsieur*, devant l'urne électorale. De son côté, la haute volée allait s'élever au-dessus du vulgaire, de toute la hauteur de sa science.

Notre professeur Rodieux avait aussi pris part au mouvement. Rodieux n'était d'habitude pas prodigue de paroles; il était du Pays d'Enhaut, race celtique, et de plus il était poitrinaire; mais chacun de ses arguments, prononcés avec un froid glacial, avait une profonde portée.

Tandis que, le 18 décembre, le tocsin sonnait en Saint-François, et qu'une formidable colonne de délégués de tous les coins du canton se formait sur Montbenon, pour monter au Château, Rodieux, toujours calme et impassible, vint seul d'entre tous les professeurs, donner sa leçon à l'Académie.

Quant à nous autres étudiants, nous n'y étions pas; nous prenions d'assaut le clocher de Saint-François, dont nous faisons sortir les tinteurs de cloches. Rodieux excusa notre absence, attendu que, selon notre idée, nous aurions rempli un devoir. Lui, professeur, était venu donner sa leçon, pour remplir le sien.

Le jour où les cours de l'Académie recommencèrent, il y eut un coup monté. M. Rodieux avait, à onze heures, une leçon en philosophie (2^e étage, droit au-dessus de l'escalier) et M. Monnard une leçon en belles-lettres (l'auditoire droit à côté). Les étudiants en philosophie attendaient, calmes, dans leurs bancs. Dès que M. Rodieux fut en chaire, les étudiants, sans dire un mot, sans faire de bruit, sortirent de l'auditoire, laissant le professeur absolument seul. Ils se joignirent aux autres étudiants formant espalier depuis la cour jusqu'à l'auditoire de belles-lettres. M. Monnard traversa entre ces deux rangées d'admirateurs qui l'accueillirent avec un enthousiasme d'autant plus frénétique qu'ils tenaient à vexer M. Rodieux en faisant cette ovation à M. Monnard. Celui-ci, satisfait sans doute, saisit la situation et nous invita à l'indulgence envers son collègue, ainsi qu'au respect des opinions. Avions-nous agi avec justice et logique, ou bien le méthodisme avait-il voulu humilier M. Rodieux. Je n'étais pas du secret, je ne saurais le dire.

Une coterie étrangère, sinon hostile au méthodisme et empreinte des vieilles idées, publiait les *Glanures d'un Vaudois*. Jean-Benjamin Leresche ne voulut pas rester en arrière de MM. du cercle de la Palud, il publia le *Père Jérôme*. Nos étudiants publièrent *Schweizerbart et Treuherz*. Pour un début, ce n'était pas si mal.

Des figures nouvelles paraissaient sur l'horizon. M. Gaulieur, M. Guinand, M. Gonzalve Petitpierre, qui jouèrent tous un certain rôle et furent appréciés. A plus petit bruit, on voyait entrer au café Morand, Ratazzi, Scovazi et même Mazzini.